

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 49 (1961)

Heft: 14

Rubrik: Dans les cantons romands

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

GENÈVE

Elections du Conseil d'Etat

Les électrices de Genève ont participé à l'élection des sept membres du Conseil d'Etat, gouvernement du canton. Elles ne se sont pas rendues aux urnes avec autant de zèle que l'occasion le réclamait.

Nous savons, à peu de choses près, combien d'électrices se sont dérangées puisque, grâce à la votation fédérale simultanée à laquelle elles ne pouvaient participer, leurs bulletins étaient munis d'une estampille de couleur différente. Le 37 % environ des électrices inscrites ont été voté; il est donc nécessaire de poursuivre activement l'éducation civique des femmes.

Séance historique au Grand Conseil

Pour la première fois, le 19 novembre, des femmes ont pris part aux délibérations du Grand Conseil. Elles ont prêté solennellement serment, comme les nouveaux élus masculins, à la constitution cantonale et à ne jamais perdre de vue, selon les termes mêmes de la formule « que mes attributions ne sont qu'une délégation de la suprême autorité du peuple ».

Avant l'élection du président, le Mouvement populaire féminin avait fait fleurir toutes les femmes élues de gerbes d'oeillets et de chrysanthèmes.

Au moment où l'on comptait notre précédent numéro, dans lequel se trouvait un article rendant compte des élections au Grand Conseil, les calculs électoraux n'étaient pas complètement terminés et l'on n'avait pas encore annoncé l'élection d'une députée radicale. Nous nous réjouissons de pouvoir aujourd'hui combler cette lacune et annoncer à nos lecteurs le nom de la neuvième élue : Mme Lise Girardin-Baud (rad.).

Conférences

Sous les auspices du Centre de liaison de sociétés féminines genevoises, la commission économique présidée par Mme Bonardelli, a organisé, à l'Union des femmes, une conférence sur l'activité de la Commission romande des consommateurs. La présidente de cette commission, qui a son siège à Lausanne, Mme A. Schmitt, a vivement intéressé son auditoire en faisant d'abord une brève comparaison entre les difficultés que rencontrait l'acheteuse au XIXe siècle : marchandises vendues en vrac, pas d'embaras du choix, poids et prix non contrôlés, ce qui permettait des tromperies et des falsifications dont on ne pouvait se défendre, et d'autre part, au XXe siècle, la surabondance des produits emballés, vantés par une énorme publicité, de sorte qu'on hésite à faire le choix. C'est alors qu'est née la Commission des consommateurs, sous l'égide de deux mères : Mmes Carrard et Schmitt et une maîtresse, l'Union des coopératives qui a permis, dans son centre de Chexbres, en novembre 1958, de lancer l'idée à laquelle se sont rattachées une cinquantaine de sociétés féminines romandes, dont neuf sont des associations centrales. Elles forment un véritable conseil d'acheteuses où règne une neutralité absolue; elles offrent un terrain de discussion où peuvent se rencontrer, par exemple, les coopératrices USC et les coopératrices Migros, les consommatrices citadines et les productrices paysannes.

Nous n'énumérons pas les activités, actions et enquêtes de la commission des consommatrices, nos lectrices en sont informées par la page de l'acheteuse que publie notre journal, chaque mois, signalements seulement encore l'aperçu instructif, donné par la conférencière, sur les lois suisses qui régissent la mise en vente des denrées alimentaires.

...

Les membres de l'Union des femmes ont eu le plaisir de passer une heure, dans un lointain pays, en Afrique noire, à 150 kilomètres environ de Yaoundé, ancienne capitale du Cameroun français. Le Collège évangélique de Libamba est installé, en effet, à proximité relative de la localité de Makak, station du chemin de fer qui dessert Yaoundé, et Mlle Tilka Prince, professeur à l'Ecole supérieure des jeunes filles de Genève y a enseigné pendant deux ans. Elle y a fait des expériences intéressantes et a rapporté de magnifiques clichés en couleurs.

NEUCHÂTEL

Au service d'aide familiale

C'est dans une ambiance de fête qu'une septante de personnes ont célébré le dixième anniversaire du « Service d'aide familiale » du Littoral neuchâtelois.

M. Pierre Colomb, dévoué président, a ouvert la séance en saluant la présence de nombreux invités, délégués des communes, délégués de sociétés collaborant avec le S.A.F.; notamment Pro Juventute et Pro Senectute, cette dernière association ayant contribué très largement au service bénévole des aides auprès des vieillards.

Après les nominations statutaires, la parole fut donnée à M. Philippe Mayor, président cantonal. Il intéressa vivement son auditoire en faisant l'histoire des S.A.F. depuis le tonnement du début jusqu'à l'essor bienfaissant qu'ils ont pris à ce jour dans toutes les régions du canton. « La Maison claire » fut à l'honneur, car c'est là que, depuis bientôt deux ans, sont formés des aides familiales pour toute la Suisse romande. Cette maison porte bien son nom; c'est vraiment dans une atmosphère lumineuse que sont préparées celles qui vont à leur tour apporter un peu de lumière dans les foyers assombrés par les difficultés.

Une douzaine d'aides familiales avaient répondu à l'invitation à cette commémoration et c'était un plaisir de les voir assises et être servies, elles, dont la tâche quotidienne est de servir.

M. P.

Le Foyer Claire-Jolie

C'est une jolie salle meublée avec goût par les Unions chrétiennes de jeunes filles, au rez-de-

La Croix-Rouge manque de personnel auxiliaire

M. Jean Pascali, secrétaire général adjoint à la Croix-Rouge suisse, est venu parler aux membres du Lycée et de l'Union des femmes, de l'entraide que pourraient fournir les femmes dans le cadre de la Croix-Rouge. Celle-ci, en cas de conflit, ne dispose pas encore du personnel dont elle aurait besoin dans le bouleversement d'une guerre totale. Les infirmières diplômées seront en nombre suffisant, mais on manque d'auxiliaires du personnel soignant, de volontaires éclairées et de volontaires auxiliaires. Le statut de ces dernières est parfaitement au point, elle ont un uniforme, un livret de service, une carte d'analyse du sang, des insignes distinctifs, elles sont couvertes par des assurances. Leur engagement est volontaire, mais une fois qu'elles ont accepté d'être engagées, elles doivent répondre aux ordres de mobilisation qui leur seraient adressés. Elles sont appelées régulièrement, pour de brèves périodes d'entraînement, afin d'être prêtes à servir si cela est nécessaire : non seulement en cas de guerre, mais éventuellement, en cas de grave catastrophe.

Pour palier à cette pénurie de personnel indispensable, la Croix-Rouge adresse un appel à toutes les femmes de 18 à 45 ans qui auraient la possibilité de s'engager : les mères qui ne peuvent quitter leur foyer trouveront dans le cadre de la protection des civils à s'employer sur place, mais celles qui ne seraient pas retenues par de jeunes enfants, accompliraient leur devoir envers la collectivité en contractant des engagements de volontaires Croix-Rouge. On peut s'annoncer dans les centres cantonaux ou au centre fédéral de la Croix-Rouge à Berne.

Eugène Gilliard et ses élèves

Le Musée Rath a ouvert ses portes le 3 décembre pour une exposition que l'on attendait avec impatience et qui est une magnifique témoignage à la mémoire du peintre Eugène Gilliard et au souvenir qu'il a laissé à ses nombreux élèves. Né à Buttes, il y a juste 100 ans, Gilliard avait fait des études de géomètre, mais le dessin et la peinture devaient rapidement l'attirer de manière irrésistible. En 1883 déjà, il faisait à Genève sa première exposition, puis il s'installe dans cette ville pour suivre les cours de Barthélemy Menn. En 1890, il reçoit le premier prix au Concours Diday, puis il enseigne le dessin à Lausanne et à Fleurier, puis au Collège et à l'Ecole des Beaux-Arts de Genève de 1900 à sa mort, en 1921.

Artiste, Gilliard était en plus un maître et un novateur. Publiée dans les « Cahiers rythmiques », sa méthode d'enseignement est faite d'audace et de franchise, soulignée par une personnalité dynamique qui a su marquer de son empreinte ses élèves tout en mettant en valeur leur individualité. Organisée avec un bel amour filial par Valentine et William Météin-Gilliard, l'exposition présente près de quarante toiles de Gilliard et des œuvres de plus de quarante de ses élèves, peintres surtout, mais aussi sculpteurs, émailleurs ou céramistes. Citons en autres : Maurice Barraud et Gustave François, Emile Bressler et Georges Dessoulay, R.-Th. Bosshard et Jean Chomel.

Nombreuses et de valeur sont les femmes qui furent les élèves de Gilliard : Betty Broye, Adrienne Failletaz, Yvonne Grisel-Amoudruz, Hélène Imbert-Amoudruz, Valentine Météin-Gilliard et Marguerite Vallet-Gilliard pour la peinture; Thagouhi Beazorian (batiks et poteries), Edith Dusserre-Duflon (poteries), Yvonne de Morsier-Rothlisberger (émaux) et Alice Sordet (huiles et céramiques). Que dire de plus, sinon vous encourager à aller au plus vite voir cette exposition d'une abondante richesse et d'une belle tenue dans sa diversité.

J. Th.

Conférences et réunions

Mercredi 20 décembre : Union des femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30, Club du rapprochement.

Jeudi 28 décembre : Union des femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h. Théâtre du Nouvel an.

Mercredi 17 janvier : Sal de l'Association des commis, 10, rue du Perron, 20 h. 30, club des femmes de carrières libérales et commerciales. Conférence de Mlle Muriset (Lic. litt.) sur Christine de Pisan.

chaussée du home de la rue Louis-Favre. Le foyer est destiné à celles qui, travaillant en ville, ne peuvent rentrer chez leurs parents pour le repas de midi. Là, elles ont la possibilité, soit d'obtenir à dîner pour une somme modique, soit de prendre leur pique-nique.

Ce que les habitudes de Claire-Jolie apprécient le plus, c'est le moment de détente après le repas employé à lire ou à bavarder ou encore à écouter le disque, préférentiel; radio, pick-up, et revues illustrées sont, en effet, à la disposition des jeunes filles.

M. P.

Des femmes

se préoccupent du problème de la jeunesse

Club de Midi. — Sous l'impulsion de Mme Jacqueline Bauermeister, directrice de l'« Office social neuchâtelois », Neuchâtel a maintenant aussi, à l'instar d'autres villes suisses, son « club de midi » ouvert à tous les jeunes (écoliers, apprentis, ouvriers ou étudiants).

La première séance fut un succès; plus de septante filles et garçons s'étaient rendus aux Bercles où un local est désormais mis à leur disposition par la Société d'Neuchâtel des femmes suisses. Un coin est réservé à ceux qui prennent leurs pique-niques, un autre à ceux qui préfèrent lire les journaux.

On a prévu, pour commencer, une séance par semaine avec, chaque fois, un programme répondant aux aspirations et à l'exubérance de la jeunesse.

Ce n'est qu'un début, si l'on se réalise comme on l'espère, c'est chaque jour que le « club de midi » ouvrira ses portes.

Fédération des unions de femmes

La conférence des présidentes des Unions de femmes du canton de Vaud s'est tenue le 23 novembre, dans le salon de l'Union des femmes de Lausanne, sous la présidence de Mme I. Charney (Cully); les représentantes de douze unions ont entendu un rapport de Mme Pernet (Lausanne) sur l'assemblée de Coire de l'Alliance des sociétés féminines suisses.

L'Union des femmes de Lausanne a 65 ans, et sur les tables se trouvaient des tourtes illuminées de onze bougies. Mme Charney en a profité pour présenter un intéressant historique de l'activité de cette société et pour rendre hommage aux pionnières qui, en 1896, osèrent créer à Lausanne une Union des femmes, sous la présidence de Mme Duvillard. Elle a rappelé les mérites des présidentes : Mme Duvillard, Julia Schnetzer, Adrienne Jeannot-Nicollé, Mlle Linette Comte, Mme Charles, actuellement en charge.

Association vaudoise des citoyennes

Le comité central de l'Association vaudoise des citoyennes s'est réuni, le 22 novembre, à Lausanne, sous la présidence de Mme G. Girard (La Tour-de-Peilz); il a discuté de l'éducation civique des femmes, subventionnée par une part du bénéfice de la SAFFA et, de la révision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie, qui se fait sans la participation des femmes.

Les représentantes des sections ont évoqué les élections communales, se sont réjouies du nombre de femmes élues (plus de 160) et ont fait état d'expériences diverses dont elles sauront tirer profit.

La lessive de guerre

Fondée il y a 45 ans par l'Union des femmes de Lausanne, la lessive de guerre — qu'il est question d'appeler « la lessive du soldat » — a été, jeudi après-midi, à l'Union des femmes, son assemblée générale, sous la présidence de Mme G. Dubouche-Jonjalaz, qui a salué le colonel-brigadier Bracher, chef des Œuvres sociales de l'armée, à Berne, les colonels Favre et Monod, l'adjudant Paquier et des représentantes des associations féminines vaudoises.

La lessive de guerre, avec l'appui fidèle de collaboratrices dont quelques-unes y travaillent depuis la création de l'œuvre, a, en 1960, reçu 852 sacs contenant 9322 pièces à laver, à raccommorder et 137 objets ont été changés. Elle a dû déménager deux fois et a trouvé asile à la rue César-Roux, dans des locaux mis à sa disposition par sa présidente.

Les recrues venant en Suisse accomplir leur service militaire, les soldats isolés continuent de trouver à la Lessive de guerre une sorte de foyer qui s'occupe de leur linge et bien des lettres prouvent leur reconnaissance. A tous, collaboratrices et donateuses, Mme Dubouche-Jonjalaz a ses remerciements, auxquels le colonel Bracher joignit ceux de l'armée pour l'aide accordée à ses soldats. Il a rappelé l'existence du Don national et des Œuvres sociales de l'armée, trop peu connues, auprès desquels les soldats en détresse morale et financière peuvent recourir. Bien des recrues sont déjà pères de famille, ce qui, dans bien des cas, augmente les difficultés.

Une nouvelle école d'infirmières

(S.P.P.) — Le comité central de la Croix-Rouge suisse a accordé la reconnaissance de la Croix-Rouge à l'Ecole d'infirmière « Bois-Cerf », à Lausanne, à titre provisoire pour une durée de trois ans.

Assemblée d'automne des Unions chrétiennes féminines

(S.P.P.) — Les Unions chrétiennes féminines vaudoises ont tenu dimanche 26 novembre leur assemblée générale à Lausanne, et ont tenu, à cette occasion, une conférence du professeur Pierre Bonnard, de Lausanne, sur le projet de fusion des deux Eglises vaudoises.

A travers la presse : des députés bien désinvoltes

Du « Journal de Pully », du 24 novembre, sous la signature de sa rédactrice, Mme M.-L. Trépey :

Trois nouvelles conseillères générales

La commune du Locle qui n'avait pas nommé de femmes lors des élections communales de 1960, aura, par suite de démissions, deux premières conseillères générales; ce sont : Mmes Gabrielle Fleuty et Berthe Nobs, socialistes, qui étaient premières des viennent ensuite de leur parti.

A Cortaillod la cinquième conseillère générale a été nommée en la personne de Mme Yvette Düscher-Décaslet, socialiste.

Fait curieux à signaler : c'est dans les petites localités que les femmes ont obtenu le plus de suffrages. Alors que le conseil général de la Chaux-de-Fonds ne compte que deux dames, celui de Neuchâtel une seule et celui du Locle, deux, Cortaillod en a cinq, Colombier également et Vauxmaures et Chézard chacun quatre. C'est plutôt de bon augure; il semble bien que lorsqu'on connaît les femmes, on leur fait confiance.

M. P.

Les Neuchâteloises ont pu « faire des affaires » au profit de leurs enfants

(S.P.P.) — Un troc amical a de nouveau été organisé cette année à Neuchâtel avec la collaboration des paroisses de la Coudre-Monruz et de Serrières, ainsi qu'à Colombier, Bôle, Boudry, Cortaillod et Couvet. Il s'agit d'un service d'échange mis sur pied par les groupements de paroissiennes en vue de permettre aux mères de famille de rééquiper à bon compte leurs enfants au seuil de l'hiver. A Neuchâtel, 150 dames de la région ont échangé à cette occasion plus de 400 objets, en particulier des vêtements et souliers de ski, ainsi que des skis eux-mêmes, qui, devenus trop petits pour leurs aînés, répondant parfaitement aux besoins de leurs cadets.

« Les quotidiens nous ont appris, avec les commentaires qui s'imposaient, les conditions dans lesquelles le Grand Conseil vaudois a pris connaissance du budget 1962. Alors que pour nommer les juges cantonaux 190 députés étaient présents (dame ! on avait l'occasion de jouer un coup tordu à tel ou tel candidat !), dès qu'il fut question du budget, le rapporteur ne trouva plus devant lui que 70 députés. Pourquoi M. Schneider, de Moudon, s'est donné-t-il la peine de lire son rapport alors que le quorum n'était plus atteint, nous l'ignorons; s'il s'était agi d'un budget « père », et optimiste, on eut encore compris le désintérêt de MM. les députés, mais la situation est beaucoup moins réjouissante et devrait requérir toute l'attention des représentants du peuple. Seulement comme n'est un sujet ennuyeux, on préfère aller fumer une cigarette ou boire un verre ailleurs en attendant que cette épineuse question soit liquidée.

« La semaine dernière, au sujet des élections communales, j'ai beaucoup regretté que tant de citoyennes se soient abstenues. Lorsqu'il s'agira, bientôt, d'élire nos députés, si les candidatures sont les mêmes que ceux que le budget 1962 n'intéresse pas, je comprendrai fort bien que l'on s'abstienne de se dérangier. En tout cas, pour mon compte, je ne bougerai pas de la maison pour aller élire des représentants qui le sont si mal. Je veux croire que nos députés pullierons n'étaient pas du nombre et j'aurais voulu que l'on publie les noms de tous ceux qui ont quitté la salle à ce moment-là pour éclairer les braves Vaudois sur la valeur des candidats. « On ne peut pas se moquer davantage du monde », nous dit le reporter de la « Feuille d'Avis de Lausanne », et l'on ne peut que sur-encherir, en souhaitant que le bon peuple prenne les mesures qui s'imposent. J'ai souvent entendu dire que le Grand Conseil vaudois était réputé pour son travail « de coulisse », mais à ce point, ce n'est plus drôle, c'est grave ! »

M.-L. T.

Les diaconesses de Saint-Loup n'exercent pas tout un ministère d'infirmière

(S.P.P.) — Il ressort du rapport présenté lors de la dernière fête de Saint-Loup que les diaconesses de cette institution, contrairement à une opinion fort répandue, ne voient pas uniquement leur activité aux soins des malades. Si les sœurs de Saint-Loup ont toutes reçu, du moins jusqu'à présent, une formation d'infirmières, elles sont parfois appelées, selon les dons qui se manifestent et les besoins qui se présentent, à apporter leur concours à des œuvres très diverses.

Plusieurs d'entre elles se vouent, par exemple, à l'éducation et à l'enseignement; la maison de rééducation pour jeunes filles « La Pommière » à Conches (Genève), l'Institution pour débiles mentaux d'Etoy, l'Institut ménager pour jeunes filles de Gilon, le jardin d'enfants de la paroisse protestante de Romont comptent des sœurs institutrices ou éducatrices. Sa vue ne lui permet pas de soigner les corps des malades, une sœur est devenue aide-aide-ménagère de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Une autre est aide de paroisse à Yverdon, une autre encore missionnaire au Moyen-Orient.

Plus d'une diaconesse déploie son activité bien-faisante dans un travail social : quatre d'entre elles forment les cadres du pénitencier pour femmes de Rolle, deux autres s'occupent du foyer pour mères célibataires d'Epalinges, une autre exerce son ministère dans l'œuvre d'entraide familiale de Vevey, sans parler de toutes les seules visitantes dont l'activité touche également de très près aux problèmes sociaux.

Les repas d'affaires

Pour la première fois, le Club d'efficiency de Lausanne a fait appel, le 17 novembre, à une conférencière, Mlle R.-M. Courvoisier, rédactrice à la « Gazette de Lausanne » où elle publie, chaque samedi, un « répertoire des gourmets » lu attentivement par de nombreuses femmes et pas mal de maris.

Mlle Courvoisier a traité des diners d'affaires, qui jouent à notre époque un rôle certain dans les relations humaines. Une négociation, un contrat à signer, des relations s'établissent plus facilement autour d'une table bien présentée et au cours d'un repas bien ordonné. Ce qui a permis à la conférencière d'évoquer l'histoire de la gastronomie et tous ceux qui ont laissé un nom dans cette tranchée importante de la vie quotidienne, tant il est vrai qu'on ne saurait dire qu'on connaît bien quelqu'un tant qu'on n'a pas, avec lui, rompu le pain et partagé le verre de l'amitié.

S. B.

POUR VOS JARDINS, adressez-vous à

BOCCARD FRÈRES

PAYSAGISTES-PEPINIÉRISTES

Arbres fruitiers, d'ornement

Rosiers — Plantes vivaces GE, Ø 33 51 15

Catalogue gratis PT-Saconnex

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66

GENÈVE

Confections soignées pour enfants